

**Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-62  
Fiche – Évaluation des solutions possibles  
aux préoccupations - PAFIO**

<b>1. IDENTIFICATION</b>	
<b>Personne ou organisme émetteur de préoccupation</b>	<b>Document de référence</b>
Adeptes de récréotourisme Membre TGIRT	
<b>2. PRÉOCCUPATION</b>	
Usage :	
Opérationnelle : X	
<b>Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :</b>	
<p>« ID_CHEMIN 766 :</p> <p>Le chemin en question semble perpendiculaire à la rivière Grand Pabos Nord. Considérant qu'un chemin perpendiculaire peut accroître la vitesse de l'eau et l'érosion, il faudrait privilégier des mesures de contrôle du ruissellement avec l'aménagement de bassins de rétention. Sachant que les fosses à saumons sont menacées par la sédimentation, il faudrait porter une attention particulière au secteur et surtout, s'assurer que les aménagements de contrôle du ruissellement vont perdurer même une fois les coupes terminées. Vous connaissez bien la situation problématique des chemins forestiers abandonnés.</p> <p>Risque de circulation illégale dans la ZEC des anses de VHR par l'ouverture du chemin 766 (les conducteurs de véhicules hors route pourraient traverser la rivière à gué et ainsi engendrer de l'érosion et de la pollution). Présence d'une fosse à saumons. »</p>	
<b>3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION</b>	
<b>Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :</b>	
Chantier Pellegrin au nord de la rivière du Grand Pabos et de la Zec des Anses	
Carte jointe : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
<b>4. ENJEU</b>	
Dégradation de l'habitat du saumon et dérangement de la quiétude des utilisateurs de la ZEC des Anses	
<b>5. OBJECTIF</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éviter les sources de sédimentation potentielles dans la rivière du Grand Pabos</li> <li>- Éviter la circulation illégale dans la ZEC</li> </ul>	
<b>6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR</b>	
<b>Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:</b>	

## 7. SOLUTIONS POTENTIELLES

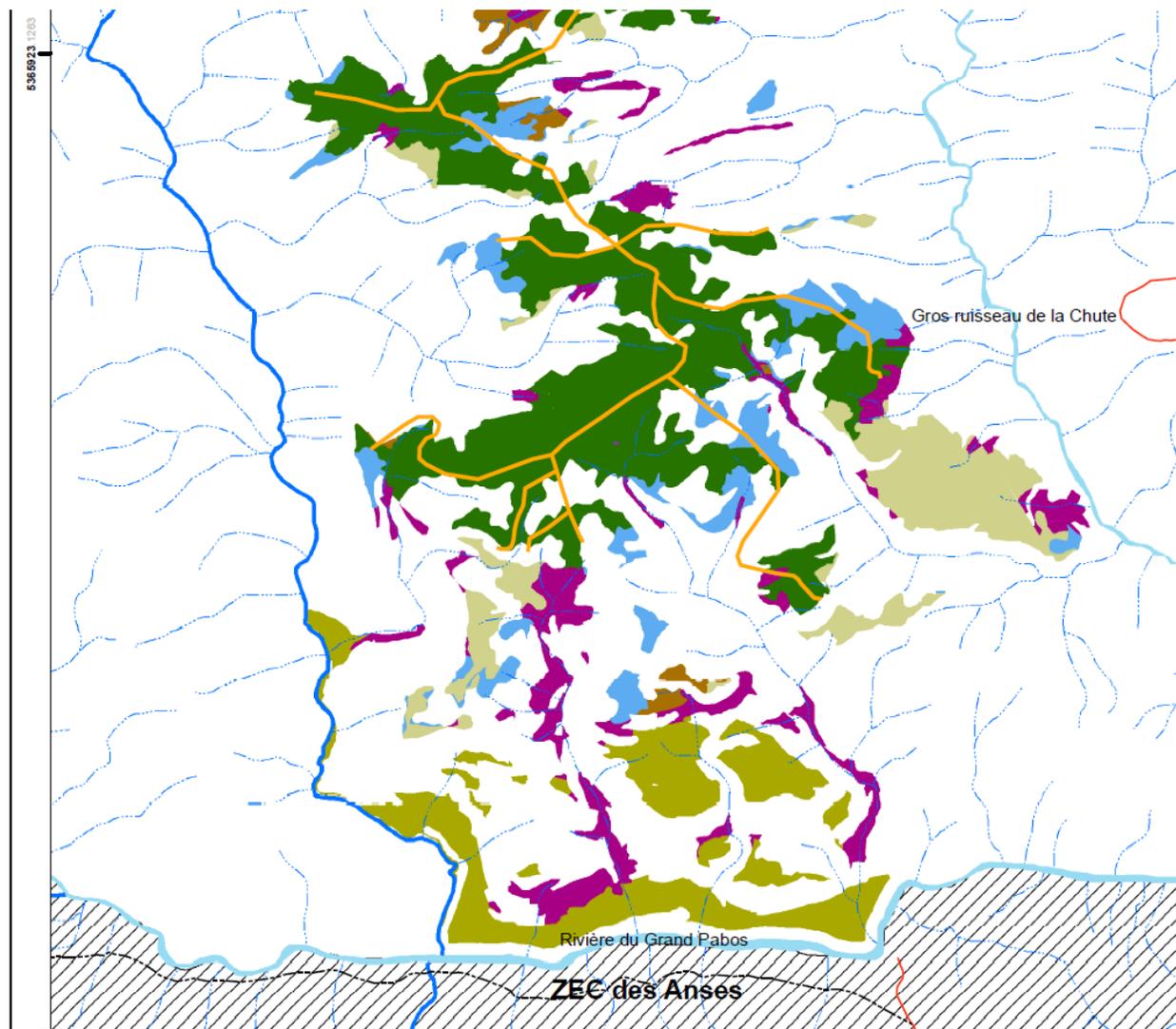
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :

- 1- Les tronçons 765, 766 et 774 seront enlevés car le MRNF a enlevé les secteurs d'intervention potentiels (SIP) qui étaient présents lors de la consultation du PAFIO 2024 et que les tronçons étaient supposés desservir initialement.

## 8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE

Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :

La TGIRT propose d'enlever tous les chemins non nécessaires pour desservir la nouvelle planification fine des COS 360 et 368 qui sera fournie par l'aménageur de l'UA 11262 (Félix O'Connor).



**9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION**

**Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.**

- Degré de satisfaction des parties prenantes (bilan conjoint et formulaire de plainte).

**10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES**

Voir cartographie de l'harmonisation.  
CARTE\_HARMO\_OPER\_R11-O-V02-24-0001\_v20240326

Les chemins à enlever ont été ajoutés dans le R176.